

COMMUNIQUE N° 004 DU 04 SEPT 2024
PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT
N°001/AONO/APN/CIPM/2024 POUR LA SELECTION D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DE
L'ETUDE SUR L'ELABORATION ET LE CONTROLE DES REGLES DE LA SECURITE ET DE POLICE
PORTUAIRE AU CAMEROUN. *JB 12*

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AUTORITE PORTUAIRE NATIONALE (APN), porte à la connaissance des candidats ayant participé à la Consultation dont l'objet est susmentionné que le **Groupe THE BROTHER'S ET EMERGENCE/HTC** a été déclaré attributaire du Marché pour la réalisation de l'Etude sur l'élaboration et le contrôle des règles de la sécurité et de police portuaire au Cameroun et ce, pour un montant de 75.471.236 (soixante-quinze millions quatre cent soixante-onze mille deux cent trente-six) FCFA HTVA, soit 89.999.449 (quatre-vingt-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille quatre cent quarante-neuf) FCFA Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de cent quatre-vingt (180) jours ouvrables.

La société retenue est par conséquent invitée à bien vouloir prendre l'attache de la Direction des Affaires Générales de l'APN, Immeuble CAA, boulevard du 20 mai à Yaoundé (Sous-Direction des Affaires Communes, des Marchés et des Assurances, 1^{er} étage porte 05), pour la suite de procédure. /-

Yaoundé, le 04 SEPT 2024

Le Directeur Général

Ampliations :

- ARMP (pour publication et archivage) ;
- Président CIPM/APN (pour information) ;
- CIMP/APN (pour archivage) ;
- APN (pour archivage).



Boupete Louis